

**Notice de sélection  
pour le Recrutement d'un Consultant Individuel  
IC/78/CMOP/2019**

Date: 17 Février 2020

---

<b>Pays :</b>	République Centrafricaine
<b>Intitulé :</b>	Recrutement d'un consultant pour soutenir les CMOP et les CTS issus de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA)
<b>Durée de la mission :</b>	10 mois
<b>Lieu</b>	OBO

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [achats.cf@undp.org](mailto:achats.cf@undp.org) avec mention de la référence et intitulé du dossier.

**Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **28 Février 2020**. N'hésitez pas à écrire à

l'adresse [procurement.cf@undp.org](mailto:procurement.cf@undp.org) pour toute information complémentaire.

## I. CONTEXTE

En application des dispositions de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA) du 6 février 2019, il est créé un Mécanisme de Mise en Œuvre et de Suivi (MOS). Au niveau préfectoral, le MOS est constitué par des Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et des Comités techniques de sécurité (CTS).

Les CMOPs serviront de principale plate-forme de dialogue politique et de suivi de la mise en œuvre des dispositions de l'APPR-RCA dans chaque préfecture. Ces comités seront un outil essentiel pour renforcer la confiance et la coopération entre les communautés, prévenir et résoudre les conflits et promouvoir le respect des dispositions de l'Accord. Les CMOP sont notamment chargés d'évaluer la mise en œuvre de l'APPR, d'arbitrer les différends, de s'engager auprès des communautés pour réduire et prévenir la violence et promouvoir la réconciliation, et de recevoir et de prendre des décisions sur la base des rapports de violations de l'APPR des CTSs. Chaque CMOP sera dirigé par le Préfet et composé des représentants des forces de sécurité de l'État (le cas échéant), des groupes armés actifs dans la région, de la société civile, des groupes religieux, des groupes de femmes et des groupes de jeunes.

Les CTS, quant à eux, ont pour mission de contribuer au plein respect des dispositions de l'Accord relatives à la sécurité, permettant ainsi de réduire durablement la violence et les activités militaires et d'instaurer un climat de confiance entre les groupes armés et le Gouvernement. Ces principales activités sont le suivi des violations et des risques de violence ou de menaces à l'encontre de la population civile ; l'action commune pour éviter la violence ou désamorcer les tensions à la suite d'incidents ; et la vérification et communication d'informations au CMOP sur

les violations de la cessation des hostilités ou sur les risques de violence. Chaque CTS sera dirigé par un représentant du préfet et composé des représentants des forces de sécurité de l'État (le cas échéant) et des groupes armés actifs dans la région.

La mise en œuvre de l'APPR-RCA dépendra en grande partie du bon fonctionnement et de l'efficacité des CMOP et des CTS. Etant des nouvelles structures qui devront être gérées par les autorités préfectorales, et considérant les capacités limitées en matière des ressources humaines de certaines préfectures, un soutien technique dédié et continu sera nécessaire pour assurer leur bon fonctionnement. A cet effet, le PNUD recrute un consultant national pour fournir un appui technique aux autorités locales compétentes de OBO dans la mise en œuvre et la gestion de ces mécanismes.

## II. OBJECTIFS

L'objectif général des consultants (es) nationaux (les) est de fournir un soutien technique aux autorités locales, notamment aux Préfets (ou aux représentants des préfets le cas échéant), dans la gestion quotidienne du travail des CMOP et des CTS. Ceci comprend un appui aux fonctions de secrétariat des CMOP et des CTS. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- a) Assistance au développement et à l'opérationnalisation des processus de fonctionnement, des mécanismes de coordination et des mécanismes de collecte et de partage d'information
  - Aider les autorités locales à développer des processus de fonctionnement pour les CTS et CMOP
  - Aider à la vulgarisation des processus de fonctionnement parmi les autres membres des comités
  - Livrer ou organiser des formations pertinentes pour le bon suivi des processus de fonctionnement par tous les membres des comités.
- b) Appuis aux réunions
  - Assurer la convocation régulière ainsi que d'urgence des réunions des CMOP et des CTS
  - Soutenir la préparation des ordres du jour des réunions
  - Soutenir l'enregistrement précis des résultats et des décisions de toutes les réunions des CMOP et CTS
- c) Gestion de l'information
  - Pour les CTS, soutenir la réception et le traitement des plaintes et alertes sur des violations à la cessation des hostilités, y compris l'organisation de missions de vérification
  - Pour les CMOP, organiser et faire un suivi des fichiers soumis par les CTS
  - Assurer la liaison effective entre les CTS, le CMOP et le CES
  - Transmettre - sous la supervision du Préfet - à la MINUSCA, toutes les informations sur la violence contre les civils, les menaces de violence imminente contre les civils, la violence sexuelle ou les violations grave à l'égard des enfants, pour un suivi basé sur le mandat de protection des civils (POC) de la Mission.
- d) Activités de prévention et désescalade
  - Conseiller le CTS et le CMOP sur les mesures appropriées à prendre pour prévenir la violence dans les zones où des risques de violence ou des menaces contre des civils ont été signalés.
  - Soutenir l'application des mesures de prévention, soit par les membres des CMOP ou des CTS.
- e) Liaison avec partenaires

- Assurer la liaison avec les Bureaux de Terrain de la MINUSCA et d'autres partenaires internationaux qui apporteront un soutien technique aux CMOP et CTS

d) Soutien global au fonctionnement du CMOP et CTS

- Fournir des soutiens pour la formation au renforcement des capacités et donner des conseils pour améliorer la mise en œuvre des activités du CMOP et CTS
- Fournir des autres soutiens administratifs pour la gestion de CMOP et CTS

### III. LIVRABLES

Conformément à ces attributions, les consultants (es) devront fournir comme livrable :

- Un rapport hebdomadaire de situation à l'intention du chef du CTS et/ou du CMOP ;
- Un rapport mensuel à l'intention du PNUD Centrafrique ;

Le règlement des honoraires des consultants (es) se fera après réception et validation du rapport mensuel soumis.

### IV. COMPETENCES

#### VALEURS FONDAMENTALES / PRINCIPES DIRECTEURS

- Intégrité : Faire preuve de cohérence dans la défense et la promotion des valeurs de l'ONU dans les actions et décisions, en conformité avec le Code de conduite des Nations Unies
- Initiative : démontrer une capacité à être un agent de changement par son engagement et sa bonne volonté dans la conduite de son service
- La diversité culturelle Sensibilité / Valorisation : Démontrer une appréciation de la nature multiculturelle de l'organisation et de la diversité de son personnel. Démontrer une perspective internationale, apprécier les différences de valeurs et de l'apprentissage de la diversité culturelle.

#### DEVELOPPEMENT ET EFFICACITE OPERATIONNELLE

- Aptitude à travailler sous pression et dans un environnement sensible
- Aptitude à travailler en équipe et dans le respect de sensibilités différentes
- Aptitude à partager son expérience
- Aptitude à planifier et gérer son temps en fonction des priorités
- Esprit d'initiative orienté vers l'obtention de résultats

### V. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

#### Formation :

- Être au minimum titulaire d'une licence en sciences sociales, sciences humaines ou tout autre domaine connexe

**Expérience :**

- Le (la) candidat (e) devra justifier d'une expérience d'au moins 2 années dans le domaine des sciences sociales
- Le (la) candidat (e) devra justifier d'une expérience de travail dans les domaines de la prévention des conflits et une expérience de travail au/avec le gouvernement national ou local serait un atout
- Une bonne connaissance du processus de paix centrafricain et de l'APPR serait un atout

**Aptitudes Linguistiques :**

Être doté d'excellentes capacités de communication en français et en sango ;

Être doté d'excellentes capacités de rédaction en français et en sango

**VI. DOSSIER DE SOUMISSION****Une proposition technique incluant :**

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

**Une offre financière incluant :**

Les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités mensuels, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués à la fin de chaque période après réception et validation du rapport mensuel.

**VI. CRITERES D'APPLICATION**

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

	<b>Points</b>
• Licence en sciences sociales, sciences humaines ou tout autre domaine connexe	20%
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une expérience d'au moins expérience d'au moins 2 années dans le domaine d'actions sociales</li> <li>• Avoir une expérience d'au moins expérience d'au moins 2 années dans le domaine de médiation communautaires ;</li> <li>• Avoir une expérience d'au moins expérience d'au moins 2 années dans le domaine de prévention de conflit ;</li> <li>• Avoir une maîtrise de l'outil informatique ;</li> <li>• Disposer d'une bonne maitrise de la langue française et d'une parfaite connaissance de la langue Sango ;</li> <li>• Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée nationale.</li> </ul>	80%

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

*Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante :*  
*Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30*